



SARL

* CACES®
* TRAVAUX PUBLICS
* NACELLE
* GRUE AUXILIAIRE
* CARISTE
* ECHAFAUDAGE
* VGP
* PONTS ROULANTS

7 rue Ampère
67120 DUTTLENHEIM
Tél. 03 88 44 49 58
Port. 06 28 01 10 73

rousseauformation67@hotmail.fr

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE DE CONDUCTEUR DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNE EN SECURITE R486A (PEMP)

Formation de Conducteur des PEMP avec accès au CACES® (Certificat d'Aptitude de Conduite PEMP)

OBJECTIF : Acquérir les connaissances pratiques, théoriques, techniques et législatives pour être capable de conduire des PEMP en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

DUREE DE L'ACTION : 21 heures de formation dispensées sur 3 jours.

PUBLIC VISE : Personnels ayant à utiliser des PEMP occasionnellement ou en continu.

PRE REQUIS : Compréhension du français, aptitude à la visite médicale du travail, âge minimum de 18 ans (art. 12 de l'arrêté du 30 Juillet 1974) des dérogations peuvent être obtenues (voir arrêté du 2 Avril 1976).

LIEU : La formation se déroule soit en entreprise sous couvert d'une convention de mise à disposition ou sur notre centre de tests au 7 rue Ampère 67120 DUTTLENHEIM.

CONTENU DE L'ACTION FORMATION

PROCEDURE THEORIQUE : 4 HEURES

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Connaître les obligations du constructeur et de l'employeur.
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser des PEMP ainsi que la responsabilité qui en découle.

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- Identifier les principales catégories de PEMP et leur caractéristique fonctionnelle, en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites d'utilisation.
- Connaître les différents organes, leurs technologies et leurs fonctions : groupe : propulseur, circuit hydraulique, équipement.
- identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients.
- Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature du sol, charge en plate-forme de travail...), chute, heurt, électrisation...

1/2

SECURITE

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneau de signalisation.
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
- Connaître les vérifications et les opérations nécessaires à la prise de poste
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un travail déterminé.
- Interpréter les informations données pour le soulèvement d'une charge et en déduire les conditions de stabilités Des PEMP.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur de PEMP et leurs fonctions.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Identifier les différents paramètres pour un travail bien précis (Adéquation).
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer
- Connaître les vérifications et les opérations nécessaires à la fin de poste.

PROCEDURE PRATIQUE : 10 HEURES DE CONDUITE

- Prise de poste, Adéquation du travail à réaliser.
- Connaître, exécuter les gestes de commandement et de communication.
- Evolution en marche avant, marche arrière.
- Synchronisation des mouvements de fonctionnement de PEMP.
- Manutention spéciale de la PEMP en fonction de sa catégorie.
- Maitriser la circulation sur différents sols.
- Savoir réagir à un signal d'alerte.
- Effectuer les manœuvres de secours.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Les moyens audiovisuels utilisés sont les suivants : Livret de formation
- Des PEMP sont mises à disposition des stagiaires en fonction de leurs nombres, sur une aire appropriée aux mouvements des PEMP tous risques étant écartés.
- En cas de besoin particulier spécifique à l'entreprise un complément de formation sera dispensé sur le type de matériel souhaité.

EXAMEN DE CONNAISSANCES

- Test théorique des connaissances de conduite de PEMP toute catégorie : **2 heures**
- Tests pratiques des connaissances de conduite de PEMP de préférence sur un chantier réel : **5 heures**

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de stage, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, Certificat d'aptitude à la conduite des PEMP en sécurité (CACES ®).

DELAIS D'ACCES : Nous consulter

TARIFS : Nous consulter

CONTACT : Virginie FROEHLICHER Tel : 03.88.44.49.58 ou par mail à l'adresse suivante : rousseauformation67@hotmail.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »